



Master SIE 2023-24

Transitoire

Version 1.2

HISTORIQUE

Version	Date	Auteurs	Description	Statut
1.0	04.02.2022	PY GILLIERON	Version diffusée étudiants MA + enseignants	Public
1.1	03.08.2022	PY GILLIERON	Version mise en ligne + rappel aux étudiants	Public
1.2	22.08.2023	PY GILLIERON	Version mise en ligne + rappel aux étudiants	Public
1.1				Public

1. NOUVEAU PLAN MA-SIE

1.1 Structure

Le plan du programme de Master SIE 2023-24 a la structure suivante :

- Block 1 : Projects & SHS, 26 crédits
- Block 2 : SIE core courses ; 15 crédits
 - o 4 cours de 5 cr. sont offerts et il faut en choisir 3
- Group 1 : SIE optional courses ; 49 crédits

Par rapport à la version du master 2021-22, la structure ne change pas fondamentalement, ce qui permet **d'assurer une continuité** pour les personnes qui ont commencé sous ce régime.

1.2 Spécialisations

Le nouveau plan propose, pour l'instant, 4 spécialisations, dont le principe de validation reste le même (30 cr). On trouve les spécialisations suivantes :

- D. Water Resources and Management
- E. Climate Change Adaptation and Anticipation
- F. Environmental Sensing and Computation
- G. Biological and Chemical Processes in Environmental Engineering

1.3 Différences entre les plans

Le tableau suivant donne un aperçu des similarités et des différences entre les 2 plans de master.

Élément	Plan 2021-22 et avant	Nouveau plan 2023-24	Remarques
Block 1 : Core courses (21-22) Projects & SHS (23-24)	-Design projects : 10 cr -Projet SIE, ENAC : 4 cr -SHS : intro projet : 3cr -SHS : projet : 3 cr Total : 20cr	-Design projects : 10 cr -Projet SIE ind. : 10 cr -SHS : intro projet : 3cr -SHS : projet : 3 cr Total : 26cr	Le projet SIE (4 cr) reste offert pour les personnes sous le régime 21-22
Block 2 : SIE specific courses (21-22) SIE core courses (23-24)	-6 cours de 5 cr. -5 cours à choisir Total : 25 cr	-4 cours de 5 cr. -3 cours à choisir Total : 15 cr	
Group 1 : SIE Optional courses (21-22) SIE optional courses (23-24)	-45 cr. à choisir parmi la liste complète (plus de 130 cr.)	-49 cr. à choisir parmi la liste complète (plus de 160 cr.)	
Spécialisations	A : Chemical and environmental bioprocess B : Water, soil and ecosystems engineering C : Modeling and monitoring of the envir.	D. Water Resources and Management E. Climate Change Adaptation and Anticipation F. Environmental Sensing and Computation G. Biological and Chemical Processes in Environmental Engineering	A apparenté à G C apparenté à F
Mineurs	Offre habituelle	Offre habituelle	

2. TRANSITOIRE 2023-2024

Cette partie précise le régime transitoire qui sera mis en place pour les étudiants qui ont déjà commencé le Master sous le régime 2021-2022 ou avant. Les règles du transitoire ont été discutées avec le Service Académique (SAC) de l'EPFL aux printemps 2022.

2.1 Principe

Les étudiants et les étudiantes qui ont commencé leur cycle Master avant l'introduction du nouveau plan vont bénéficier d'un régime transitoire afin qu'ils et elles puissent terminer leurs études sous le régime initial.

- On conserve la structure et le règlement du plan d'études de master qui correspond à l'année où il a été commencé

2.2 Bloc des projets

Pour le bloc des projets :

- Le nombre de crédits à acquérir reste à 20
- Le projet SIE (ENV-597, 4cr) ou ENAC (PENS-490, 4cr) sont à choisir dans le groupe des options
 - o Ils seront transférés dans le bloc 1 des projets
- Il n'est pas possible de prendre le Projet SIE individuel à 10 cr (ENV-591).
- Le reste des projets (SHS, Design Project) ne change pas

2.3 Bloc des cours de base

Cours	Statut	Cr.	Règle transitoire
ENV-409 Air pollution	Offert dans les options	5	On peut le choisir et il comptera dans le bloc 2 « SIE Specific courses »
ENG-420 Environmental transport phenomena	Offert dans les options	5	On peut le choisir et il comptera dans le bloc 2 « SIE Specific courses »
Geomonitoring	N'est plus donné		Il peut être remplacé par le cours ENV-408 « Sensing and spatial modeling for earth observation ». Comme c'est un nouveau cours, les étudiant.es ont 2 tentatives.
Spatial statistics and analysis	N'est plus donné		Il peut être remplacé par le cours ENV-408 « Sensing and spatial modeling for earth observation ». Comme c'est un nouveau cours, les étudiant.es ont 2 tentatives.
ENV-405 Water and wastewater treatment	Reste offert dans les cours de base	5	Pas de changement
ENV-424 Water resources engineering	Reste offert dans les cours de base	5	Pas de changement
ENV-407 Atmospheric processes: from cloud to global scales	Nouveau cours de base	5	Il peut être pris comme un cours qui comptera dans le bloc 2 « SIE Specific courses ».
ENV-408 Sensing and spatial modeling for earth observation	Nouveau cours de base	5	Il peut être pris comme un cours qui comptera dans le bloc 2 « SIE Specific courses ».

On rappelle la règle du bloc où les crédits sont validés lorsque la note est ≥ 4.0 ou que la moyenne du bloc est ≥ 4.0 . Si on prend plus de 5 cours, on ne peut pas supprimer un cours dont la note serait < 4.0 , et donc la moyenne sera calculée sur la totalité des cours du bloc 2.

2.4 Options et spécialisations

Pour le groupe des options et les spécialisations, on définit les principes suivants :

- Toute l'offre de cours à option est accessible aux personnes sous l'ancien régime
- Les nouveaux cours ou les mutations faites depuis l'ancienne version, font l'objet d'une affectation aux spécialisations A, B et C
 - o **Un tableau Excel** édité par la Section SIE donne le détail de ces informations (voir annexe)
- Les personnes sous l'ancien régime, qui ne seraient pas inscrites à une spécialisation, peuvent encore le faire, mais uniquement pour les spécialisations A, B et C

2.5 Stage et projet de master

Les règles pour le stage et le projet de master ne changent pas.

Ces règles ont été établies et validées par la section SIE, le 4 février 2022, et mises à jour le 22.08.2023.